

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4248 - Jeudi 10 Novembre 2022 - Prix : 200 Fc

**ECONOMIE ET FINANCES :**

## **La BCC sensibilise sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**



**LOI ORGANIQUE RELATIVE À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES :**

### **Des partis politiques se concertent**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05 Novembre 2022**

**Lever du soleil:**

**05h 35mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 07mn**

Fajr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 22mn

Maghrib: 18h 10mn

Incha: 19h 24mn



## SÉCURITÉ MARITIME :

## Trois drones Tael pour la Garde-côtes comorienne

*Pour renforcer la sécurité maritime dans le pays, la Garde-côtes comorienne a reçu de la part des Etats-Unis d'Amérique trois drones Tael. Selon l'ambassadrice de ce pays aux Comores avec résidence à Madagascar, ces derniers vont permettre de surveiller nos eaux territoriales et protéger notre souveraineté.*

L'ambassade des États-Unis a octroyé trois drones Tael à l'armée nationale de développement notamment la Garde-côtes. Ces derniers permettront d'améliorer la sécurité dans les côtes, de contrer le trafic maritime et la contrebande dans nos eaux. « Pour tout pays ayant un littoral, la connaissance du domaine maritime est primordiale. Mais, pour une

nation insulaire située dans le canal de Mozambique, la connaissance du domaine maritime est essentielle. C'est pourquoi, nous sommes heureux de travailler avec l'armée et la Garde-côtes comorienne en vous donnant des nouveaux outils pour surveiller vos eaux territoriales et protéger votre souveraineté », déclare Claire A. Pierangelo ambassadrice des Etats Unis en Union des Comores avec résidence à Madagascar.

Selon elle, ces outils seront utilisés pour contrer la pêche illicite dans la zone économique exclusive, prévenir le trafic illicite et sauver aussi la vie des pêcheurs comoriens et autres marins lors des missions de recherche et de sauvetage. « Aujourd'hui représente une étape importante dans l'élargissement de



notre partenariat. Au fur et à mesure que nous progressons, nous élargissons la coopération en matière de

sécurité, augmentons l'aide au développement et l'apprentissage de l'anglais et élargissons le commerce et

les investissements entre les deux pays », montre-t-elle.

De son côté, le délégué Chargé de la défense Youssoufa Mohamed Ali a remercié les Etats Unis pour leur accompagnement dans le domaine de la sécurité maritime. « Ce n'est pas une première, les Etats Unis ont aussi offert des bateaux qui facilitent le travail de la Garde-côtes. Ces drones vont également permettre d'améliorer les conditions de recherche de notre garde-côte », avance-t-il. Et d'ajouter : « Ces derniers jours, les trafics maritimes, le terrorisme et la contrebande ont pris le large. Dans un pays comme le nôtre, la sécurité maritime est primordiale pour lutter contre tout ces fléaux »

Nassuf Ben Amad

## ENVIRONNEMENT

## La journée mondiale dédiée aux tsunamis a été célébrée à Mohéli

*5 novembre, journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis, a été célébrée samedi dernier à Mohéli. Le Croissant rouge comorien avec l'appui de la Croix rouge française et le Parc national de Mohéli, ont organisés une opération de reboisement du littoral de Mnadzi modja jusqu'au village de Mbatsé. Une activité suivie d'une caravane de sensibilisation sur le tsunami et l'importance du reboisement du littoral.*

Les responsables du Croissant rouge comorien avec l'appui de la Croix rouge française, le Parc national, les autorités insulaires et les associations communautaires de Fomboni se sont tous mobilisés ce samedi pour se joindre au reste du monde pour célébrer la

journée mondiale dédiée aux tsunamis. « Il ne s'agit pas de faire des discours mais de créer quelque chose qui pourrait réduire sinon stopper les risques climatiques tels que les inondations, le tsunami et autres » disaient les organisateurs.

Ces environnementalistes ont pris l'initiative de planter des arbres dans le littoral allant du quartier Mnadzi modja dans la capitale de Fomboni jusqu'au village de Mbatsé dans la commune de Moimbassa. Plus de 1000 pieds de Thespesia populnea connue localement sous le nom de mwaro sont plantés dans cette zone côtière. L'objectif est de faire en sorte que les personnes qui habitent tout près de la mer soient en sécurité, mais également cela permet de lutter contre la destruction de l'environnement. Cette initiative est

soutenue financièrement par l'Union européenne. « Nous avons jugé nécessaire de reboiser cette zone puisqu'en cas des avenants climatiques, la côte Est de Fomboni notamment le quartier de Mnadzi modja et colas sont toujours exposés. Mais je sollicite au niveau des différentes institutions sur place de faire en sorte que tous les autres villages bénéficient d'une activité de ce genre » a souhaité le chargé de communication du PNM.

A Mohéli, pour rappel, 99% des agglomérations sont situées le long des côtes. Ce qui signifie qu'elles sont à tout moment exposées à un danger qui pourrait résulter d'une catastrophe naturelle comme le tsunami. Même si ce dernier est un cas très rare mais il faudrait, selon ces organisateurs, prévenir en renfor-



çant la couverture végétale dans les zones côtières de l'île. Après ce reboisement, ces responsables ont ensuite procédé à une caravane de sensibilisation afin de conscientiser

la population locale sur l'importance de cette opération en vue de veiller à l'entretien de ces arbres.

Riwad

## 24ÈME COMMÉMORATION DE LA MORT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT TAKI

## Une cérémonie sobre et dans la stricte intimité familiale



*Sans aucune autorité présente, la cérémonie commémorative de la mort de l'ancien Rais Mohamed Taki Abdoukarim a eu lieu dimanche 6 novembre dernier. Contrairement aux précédentes, la cérémonie a eu lieu cette année à la grande mosquée de vendredi en présence de certains anciens ministres.*

A cause peut-être des événements survenus à M'béni le 12 octobre dernier, la cérémonie commémorative de la mort de Mohamed Taki est passée presque inaperçue. Contrairement aux précédentes, la cérémonie de cette année a eu lieu à la grande mosquée de vendredi en présence d'une poignée d'anciens ministres. Mais ceux qui sont aux affaires actuellement, ont brillé par leur absence. Après la lecture du Coran, Dr Abdoulhakim Mohamed Chanfiou a pris la parole pour retracer la vie et l'œuvre de Mohamed Taki un personnage politique qui a marqué l'histoire politique du pays entre les années 70 et 90. « Mohamed Taki est un homme

politique, il mais n'jamais oublié ses devoirs envers le Seigneur. C'est pourquoi j'ose dire qu'il était un aimé de Dieu », avance-t-il.

A en croire ce chef religieux, ceux qui ont côtoyé Taki peuvent attester qu'il respectait les heures de prière en toute circonstance. « Celui qui veut le tromper, il vient le moment où le muezzin fait son appel. En ce moment, le président Taki signe quelque soit le document sans aucune vérification », nous dit un de ses neveux directs qui promet d'écrire un mémoire sur l'ancien rais. « Jusqu'à maintenant, personne ne sait exactement de quoi Taki est mort. Je vais écrire sur ce que je sais », promet cet étudiant en master II d'Histoire dans une des universités de Madagascar.

Il faut rappeler que Mohamed Taki Abdoukarim est né le 20 février 1936 à M'béni au nord de la Grande-Comore. D'une famille privilégiée d'origine noble, il part faire ses études à Madagascar puis en France où il obtient un diplôme d'ingénieur en travaux publics. De retour aux

Comores, le président du conseil de gouvernement Said Mohamed Cheikh le nomme responsable des travaux publics à Anjouan où il fait la connaissance d'Ahmed Abdallah. Il a occupé ensuite plusieurs portefeuilles ministériels dont celui de l'intérieur en 1975 sous le gouvernement Abdallah. Il se replie à M'béni sous le régime d'Ali Soilihi (1975-1978). Il s'oppose par une désobéissance civile, et fera la prison.

En 1978, après le coup d'Etat, il est nommé secrétaire du Conseil du directoire présidé par Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed. De 1978 à 1984, il est élu président de l'Assemblée fédérale. En 1984, il rompt avec Abdallah et s'exile en France. En 1995, il prend le pouvoir avec Said Ali Kemal après le coup d'Etat de Bob Denard. Le 25 mars 1996, il est élu président de la République. Le 6 novembre 1998, il décède dans des circonstances non élucidées.

Ibnou M. Abdou

## ECONOMIE ET FINANCES :

## Les institutions financières sensibilisées sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

*La Banque Centrale des Comores a tenu ce mercredi une réunion d'information et de sensibilisation au profit des institutions financières en Union des Comores, portant sur le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que l'ENR et l'évaluation mutuelle du GIABA.*

La Banque Centrale des Comores (Bcc) avec l'aide du Service de Renseignement Financier (SRF) a organisé le 09 novembre une réuni-

on sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme à l'attention des institutions financières. Près d'une cinquantaine de participants y ont assisté. Le gouverneur de la Bcc a rappelé l'importance de ces luttes et des infractions sous-jacentes dans la sauvegarde de la stabilité économique et financière et de l'image du pays. « Nous sommes conscients que le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme sont des délits financiers qui ont des effets économiques, susceptibles de menacer la stabilité du

secteur financier et de manière plus générale, sa stabilité extérieure. Des dispositifs efficaces de lutte sont essentiels pour protéger l'intégrité du secteur financier comorien, car ils contribuent à atténuer les facteurs qui facilitent les abus financiers », déclare Younoussa Imani, le gouverneur de la Bcc.

La réunion de ce jour visait à partager le calendrier et le programme de l'ENR mais aussi de l'évaluation mutuelle du GIABA, de rappeler les fondamentaux de la LBC/FT tout en mettant l'accent sur les leçons à tirer du bilan des

missions de contrôle sur place et des missions de contrôle permanent en matière de LBC/FT. « Les mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme constituent donc seulement un impératif moral mais une nécessité économique, insiste-t-il. Le système financier comorien doit être le meilleur exemple dans le respect du dispositif LBC/FT ».

Dans le cadre du 2e cycle des évaluations mutuelles, le gouverneur a annoncé par la suite l'évaluation mutuelle du dispositif de

LBC/FT de l'Union des Comores par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA). « La visite sur place de l'évaluation mutuelle est prévu du 05 au 23 juin 2023. Elle sera précédée d'une formation dénommée "séminaire de pré-évaluation" à l'attention de tous les acteurs et les parties prenantes impliquées dans la LBC/FT prévue pour se tenir du 28 novembre au 02 décembre de cette année », informe-t-il.

Andjouza Abouheir

## CONFÉRENCE DE SHARM EL-SHEIKH

## Le président Azali : "Passer, enfin, de l'ambition à l'action"

*Dans son allocution prononcée hier à la plénière de la COP 27, le chef de l'Etat n'a pas manqué de souligner le caractère urgent des mesures à prendre pour faire face aux impacts du changement climatique. Il a rappelé « qu'au niveau des Etats insulaires en développement, ces phénomènes climatiques et météorologiques sévères menacent l'existence même de nos pays, et freinent leur développement économique ainsi que l'épanouissement de nos populations ».*

Le président a dans un premier temps fait un survol rapide de la situation climatique : « nous savons à quel point notre planète souffre du fait du dérèglement climatique, aussi, cette COP 27 doit être l'occasion

pour nous de franchir un nouveau palier dans la mise en œuvre effective de l'action climatique internationale, et notamment en soutenant toute initiative qui nous permettra de passer, enfin, de l'ambition à l'action ». Il a rappelé que « lors de la COP 26 à Glasgow en 2021, l'une des principales questions était centrée sur la manière dont les pays répondraient au besoin de financement pour faire face aux impacts du changement climatique qui sont si graves et que les communautés sont tout simplement incapables de s'y adapter ».

Concernant le statut de notre pays dans le domaine du changement climatique, il informé l'assistance que des initiatives ont été prises entreprises pour que le pays reste un Puits à Carbone. Aussi, l'ambition est « de faire de l'exploitation des immenses potentialités dont dispose le pays notamment le photovoltaïque, la géothermie, l'hydraulique et l'éolienne, une de nos priorités ». Dans ce cadre « des projets photovoltaïques ont été réalisés et des pour-



Le président Azali lors de son allocution à la COP 27.

parlers sont d'ailleurs en cours pour un lancement imminent d'un projet de développement de la géothermie. Par ailleurs, « une politique de reboisement de masse, intitulée «

un comorien, un arbre », à travers des campagnes et développé des Aires protégées pour couvrir jusqu'à plus de 50% de la superficie nationale, tout en reboisant également les bassins versants » a été initiée. Le chef de l'Etat n'a pas manqué de souligner que « les pays développés doivent faire des progrès mesurables dans la fourniture des 100 milliards de dollars par an prévus dans l'accord de Paris, sachant qu'actuellement la somme réelle versée est inférieure à 50% ».

Dans sa conclusion il a déclaré que : « mon pays souhaite appuyer les revendications légitimes du Groupe Africain et des PEID en faveur du doublement du financement de l'adaptation, d'ici 2025 ».

Mmagaza

## LOI ORGANIQUE RELATIVE À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES :

## Des partis politiques se concertent

*Sur invitation du parti Orange, quelques formations politiques se sont réunis jeudi 03 novembre dernier à Moroni pour échanger sur le projet de loi organique relatif à l'élection du président de l'Union, plus précisément sur la question épineuse des binationaux.*

Le ministre de l'intérieur en charge des relations avec les institutions a soumis aux députés un projet de loi organique relatif à l'élection du président de l'Union des Comores. Dans son exposé des motifs, il est indiqué que le projet détermine les modalités de l'élection du président mais vise aussi à répondre aux problématiques constatées lors des scrutins antérieurs, en améliorant ainsi les dispositifs existants. Sur les 26 articles qui composent notre loi organique

censée promouvoir la transparence et la sincérité, il n'y a que deux nouveautés : le parrainage (Art 8) et la renonciation à double nationalité (Art 7). Et c'est sur cette question des binationaux qui fait réagir la classe politique et la société civile. « Je pense qu'on est là pour se concer-

ter et que chacun donne son avis. Nous ne sommes pas de l'opposition ni du gouvernement (...) En tant que parti politique, on a jugé nécessaire de vous inviter pour en discuter et plus précisément sur le cas des binationaux, qui suscite beaucoup de débats ces derniers temps »,

explique l'ancien ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou.

Pour être candidat, en plus du dossier de candidature, un membre de la diaspora doit renoncer à sa nationalité étrangère, s'installer aux Comores pendant 12 mois et rassembler 3000 signatures. En votant cette loi, on coupe en même temps les liens entre les binationaux et leur pays d'origine. « Je pense que c'est bien de réunir pour le bien du peuple comme l'a mentionné l'ancien ministre. Mais, il faut aussi faire les choses comme il le faut. Si on se dit la vérité, je pense qu'il faut proposer un document à ces députés montrant le danger de cette loi et également au gouvernement. Toutefois, en concluant sur un même point de vue », précise le représentant du COM-RED (un regroupement d'opposition) lors de cette réunion.

Ce dernier a profité de cette occasion pour annoncer qu'ils ont interpellé le gouvernement sur beaucoup de sujets notamment la gouvernance, la gestion des sociétés d'Etat et la situation politique qui règne dans le pays. « On a même envoyé un document au chef de l'Etat. Vous dites que vous n'êtes pas de l'opposition, ni du gouvernement, nous, nous sommes de l'opposition mais avec différentes idées pour le bien du pays », dit-il. A l'issue de la réunion, un comité de suivi a été mis en place, chargé d'élaborer un document qui sera remis aux élus de l'assemblée nationale et au gouvernement. Une réunion de mise au point devrait avoir lieu hier mercredi 09 novembre.

Nassuf Ben Amad

## LUTTE CONTRE LE DIABÈTE :

## La 32e édition met l'accent sur la prévention

*Dans le cadre de la journée internationale de la lutte contre le diabète, le ministère de la santé et ses partenaires en collaboration avec l'ONG santé diabète mettent en place des activités de sensibilisation et de dépistage sur toute l'étendue du territoire nationale. Cette année, une marche collective sera au programme.*

En présence de l'ONG santé diabète et de l'OMS, le directeur général de la santé Dr Saindou Ben Ali Mbaé a fait le point sur la situation du diabète et des différentes actions menées dans le cadre de l'accès aux soins des personnes atteintes du diabète en Union des Comores. Cette pathologie touche aujourd'hui 537 millions de personnes dans le monde. Selon l'IDF, l'Afrique en compte 24 millions en 2021 et malheureusement, les Comores ne sont pas à l'abri. « L'OMS cite une prévalence estimée à 5,9% de la population en 2016 avec des complications qui aboutissent à des amputations et à la cécité. La Fédération Internationale du Diabète, note une prévalence des personnes vivant avec le diabète âgé de 20-79 ans passée de 8.6% à 11,7% de 2011 à 2021 », souligne-t-il, tout en mettant l'accent sur la



sensibilisation et la prévention.

Depuis plusieurs années, le ministère de la santé et ses partenaires, tout comme l'ONG santé diabète ont déployé des efforts indéniables notamment en renforcement des capacités des structures de santé avec la réalisation d'un programme de 6 formations et recyclage au profit de 250 professionnels de soins exerçant dans les 3 îles entre 2016 à

2018, la dotation en matériel médical utile au dépistage et au suivi des patients atteints du diabète, la prévention en milieu scolaire, etc. « En 2021, l'ONG Santé Diabète a fait adhérer les Comores au Programme Life For A Child (LFAC) qui assure une prise en charge médicale et biologique gratuite des enfants et jeunes de moins de 25 ans vivant avec le diabète de type 1. Pour le renfor-

cement des diplômés de spécialisation en endocrinologie (Diplôme Universitaire) basés à l'Université de Bamako, 3 bourses ont été octroyées avec l'accord du ministère de la santé à 3 médecins généralistes pour une formation diplômante en diabétologie », énumère-t-il.

De son côté, le Dr Ahamada Nassuri de l'OMS a expliqué qu'il y a un aspect de la covid appelé le

type long. « La remarque a été faite que des fois la covid entraîne avec elle d'autres maladies comme le diabète. Nous avons pris cette notion en considération et d'ailleurs sur le document du guide thérapeutique révisé récemment pour la prise en charge des patients covid, nous avons mis l'accent sur ce point. Ce qu'il faut retenir c'est que le diabète se manifeste de la même manière, la sensibilisation doit être de mise pour un diagnostic rapide», explique-t-il.

C'était l'occasion pour l'ONG de dévoiler le programme de cette 32e édition. Les activités démarrent dès ce jeudi 10 novembre avec une conférence débat à l'IUT et au site de M'vouni, le 11 novembre ainsi qu'une émission à l'Ortc pour sensibiliser la population. Le ministère de la santé et l'ONG santé diabète se veulent résilients et prévoient une marche collective pour promouvoir l'activité physique, le 13 novembre prochain. D'autres activités comme des journées portes ouvertes, de dépistages et de sensibilisation seront au programme sur toute l'étendue du territoire national.

Andjouza Abouheir



## SOUTIEN AU SECTEUR DE LA JUSTICE AUX COMORES

## Projet « Mahakama Ya Wusawa »

## APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE CHARGE D'APPUI A LA GESTION

Pour le bon fonctionnement de la cellule de Gestion du Projet « Mahakama Ya Wusawa », financé par l'Agence Française de Développement, le ministère de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique lance un appel à candidature pour le poste de chargé de gestion de la cellule du projet.

Le présent appel à candidatures concerne les ressortissants de nationalité comorienne

Ville : Moroni

**Format de contrat :** Le Chargé d'appui à la gestion bénéficiera d'un contrat de travail d'une durée de 25 mois, avec une période d'essai de 6 mois.

**Date limite d'envoi des candidatures :** 23/11/2022

➔ Les candidatures féminines sont encouragées.

Le processus de sélection se déroulera selon les étapes ci-dessous :

1) Réception des candidatures : au plus tard le 23/11/2022

à 11h00 Moroni

2) Pré-sélection des dossiers : entre le 24 et le 26/11/2022 (date indicative)

3) Audition des candidat.e.s pré-sélectionné.e.s par un collège présidé par le coordonnateur pédagogique de la formation : à partir du 28/11/2022 (date indicative)

**Composition des dossiers de candidatures :** CV + diplômes et attestations certifiés conformes à l'original+ lettre de motivation adressée au Ministre en charge de la Justice

**Qualification :** Diplôme minimum de bac+4 ou équivalent dans le domaine de la Comptabilité ; Gestion Financière ou Administration ;

Le dossier complet d'appel à candidatures, précisant les détails sur la fiche de poste du Chargé d'appui à la gestion, peut être retiré auprès du Secrétariat Général Adjoint du Ministère de la Justice – sis place de l'Indépendance à Moroni, ou sur demande à l'adresse électronique suivante : [projet.myw.mj@gmail.com](mailto:projet.myw.mj@gmail.com)